

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Monde Des Petits Aventuriers inc.	Numéro de permis 2023112	Date d'inspection Le 22 janvier 2025	
Nom de l'établissement Le Monde Des Petits Aventuriers inc.		Numéro de téléphone (506) 284-6418	
Adresse 9 rue Violette Saint-Quentin NB E8A 2B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement en avant midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Il fut observé dans tous les locaux durant la visite que l'éducatrice est engagée dans le jeu des enfants, des questions ouvertes sont posées pour approfondir la découverte et l'exploration des enfants.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre. Les rapports d'incidents mineurs sont ajoutés au dossier de l'enfant.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée de celle des enfants préscolaires. Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Observations:  
Nourrissons 0-14: L'éducatrice est assise avec les enfants et discute avec eux pendant les jeux libres.  
15-23 mois : Changement de la couche, lavage des mains, routine de la sieste et la sieste ont été observés lors de la visite.  
2 ans: Les jeux libres et la sieste ont été observés.  
3 ans : La sieste  
4 ans : La sieste et l'accueil du parent.
- Discussions avec l'exploitante concernant leur fonctionnement dans l'établissement d'un plan pour assurer que le parc extérieur est bien maintenu et sécuritaire.

original signé par  
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 janvier 2025

Date

original signé par  
Marie-Pier Lurette

Le 22 janvier 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date